

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
Date d'émission: 08-03-2004 Date de révision: 09-21-2026 Remplace la fiche: 09-28-2022 Version: 2.5
N° FDS: 00156-0215

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : REMAXX ANTI-GLISS-LUBE
Code du produit : 593 0072, 593 0073

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles.

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Lubrifiant

1.4. Données relative au fournisseur

Importateur

REMA TIP TOP / North America Inc.

1500 Industrial Blvd

Madison, GA 30650, USA

USA

T +1 800 225 7362

www.rematiptop.com

Adresse e-mail de la personne compétente responsable des FDS: sds@gbk-ingenheim.de

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : INTERNACIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
(USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500 Infotrac/GBK GmbH-ID: 93591

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

: Attention

Mentions de danger (GHS CA)

: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence (GHS CA)

: P261 - Éviter de respirer les vapeurs.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
N° FDS: 00156-0215

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : En cas de dispersion fine (par ex. sur laine à polir ou laine minérale) réaction auto-oxydante et auto-inflammation possible.

SECTION 3 Composition/information sur les composants

Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Colophane	Résine; colophane	n° CAS: 8050-09-7	< 10	Sens. Cut. 1, H317

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler immédiatement un médecin.

Premiers soins général : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas de malaise consulter un médecin.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Irritation des yeux et de la peau. Risque d'aspiration.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : eau abondante en jet.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Auto-inflammation possible due à l'autoxydation des chiffons imbibés de produit.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
N° FDS: 00156-0215

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La combustion produit des fumées irritantes. Pendant l'incendie, il peut se produire: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Acroléine.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.
Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Mesures de précaution contre l'incendie : Refroidissez les récipients dangereux avec un jet d'eau pulvérisée. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
Autres informations : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation d'air appropriée.
Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Endiguer et contenir le produit renversé.
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau tel que: sable, terre, vermiculite. Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. En cas de dispersion fine (par ex. sur laine à polir ou laine minérale) réaction auto-oxydante et auto-inflammation possible.
Dangers supplémentaires lors du traitement : Auto-inflammation possible due à l'autoxydation des chiffons imbibés de produit.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker dans un endroit sec.
Matières incompatibles : Peroxydes. Agent oxydant puissant. Acides forts. Bases fortes.
Informations sur le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Utilisations finales spécifiques : Voir section 1.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Colophane (8050-09-7)	
Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Resin acids, as total Resin acids
LEMT TWA	0,001 mg/m³ (I - Inhalable particulate matter)

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
N° FDS: 00156-0215

Colophane (8050-09-7)	
Notations et remarques	TLV® Basis: Asthma; Eye & Resp Tract irr; Dermal & Resp sens. Notations: DSEN; RSEN
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nouveau-Brunswick) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Rosin core solder thermal decomposition products (colophony)
Notations et remarques	DSEN; RSEN
Référence réglementaire	ACGIH
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Resin acids, as total Resin acids
LEMT TWA	0,001 mg/m³ (I - Inhalable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Asthma; Eye & Resp Tract irr; Dermal & Resp sens. Notations: DSEN; RSEN
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Resin acids, as total Resin acids
LEMT TWA	0,001 mg/m³ (I - Inhalable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Asthma; Eye & Resp Tract irr; Dermal & Resp sens. Notations: DSEN; RSEN
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Resin acids, as total Resin acids
LEMT TWA	0,001 mg/m³ (I - Inhalable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: Asthma; Eye & Resp Tract irr; Dermal & Resp sens. Notations: DSEN; RSEN
Référence réglementaire	ACGIH 2025

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des mains:

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire. Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs

Type	Matériau	Pénétration	Épaisseur (mm)	pénétration
Gants de protection résistants aux produits chimiques	Caoutchouc butyle	6 (> 480 minutes)	≥ 0.7	

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
N° FDS: 00156-0215

Protection oculaire:

Type	Champ d'application	Caractéristiques
Lunettes de protection. (EN 166)	Risque d'éclaboussures	

Protection de la peau et du corps:

Type
Vêtements de protection à manches longues

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire

Appareil	Type de filtre	Condition
Appareil de protection respiratoire filtrant anti-gaz	Type A	

Autres informations:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: Brunâtre
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: Aucune donnée disponible.
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible.
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible.
Point de fusion	: Aucune donnée disponible.
Point de congélation	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair	: > 160 °C
Température d'auto-inflammation	: > 300 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible.
Densité relative	: Aucune donnée disponible.
Masse volumique	: 0,93 g/cm³ (20°C)
Solubilité	: Eau: Non miscible
Log Pow	: Aucune donnée disponible.
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible.
Viscosité, dynamique	: ≈ 100 mPa·s (20°C)
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non oxydant.
Limites d'explosivité	: Sans objet.
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible.

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
N° FDS: 00156-0215

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Teneur en COV : 0 %

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses : Réagit au contact des agents d'oxydation. Acides. alcalis. Peroxydes.
Conditions à éviter : En cas de dispersion fine (par ex. sur laine à polir ou laine minérale) réaction auto-oxydante et auto-inflammation possible.
Matières incompatibles : Agent oxydant puissant. Peroxydes. Acides forts. Bases.
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. Pendant l'incendie, il peut se produire: Oxydes de carbone (CO, CO2). Acroléine.
Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité aiguë (orale) : Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (inhalation) : Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Colophane (8050-09-7)	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel rat, (méthode OCDE 402)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Irritation des yeux et de la peau. Risque d'aspiration.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
N° FDS: 00156-0215

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Toxicité aquatique chronique : Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Colophane (8050-09-7)	
CL50 poisson 1	5,4 mg/l (Danio rerio)
CL50 - Poissons [2]	5,4 mg/l

12.2. Persistance et dégradation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Aucune donnée disponible. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Autres informations : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Gaz à effet de serre fluorés : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Peut être incinéré, selon les règlements locaux en vigueur. Le recyclage est préférable a l'élimination ou l'incinération.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport			
Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
N° FDS: 00156-0215

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.
14.5. Dangers environnementaux			
Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.

Autres informations
Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD
Sans objet.

DOT
Sans objet.

IMDG
Sans objet.

IATA
Sans objet.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78^o et au recueil IBC^{1o}

Sans objet.

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Colophane (8050-09-7)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Linseed oil, oxidized (68649-95-6)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 08-03-2004
Date de révision : 09-21-2026
Remplace la fiche : 09-28-2022

Autres informations : Les indications des sections 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités. Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

REMAXX ANTI-GLISS-LUBE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272
N° FDS: 00156-0215

Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
------	--------------------------------------

Abréviations et acronymes:

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
DOT	Département des transports
TDG	Transport des marchandises dangereuses (TMD)
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IARC	Centre international de recherche sur le cancer
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
CAS	Numéro CAS (Chemical Abstracts Service)
IBC-Code	Prestations de sécurité internationale pour le transport de produits chimiques dangereux et de liquides nocives en vrac dans le maritime
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
FBC	Facteur de bioconcentration
MARPOL 73/78	MARPOL 73/78: La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
ADG	Transport de produits dangereux australiens

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.